



Rapport d'activité

1^{er} janvier – 31 décembre

2022

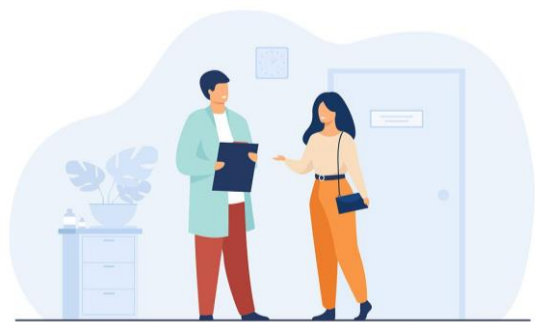


B. Les commissions

Accès aux soins :



Périnatalité Enfance Adolescence :



Perte d'autonomie :



Santé mentale :



Communication :



Prévention :



Lien Ville – Hôpital :



Outils numériques :



III. Commission « Perte d'autonomie »

AUTO : PERTE D'AUTONOMIE



1. Responsable de la commission

Dr SENGLER Jean, médecin rééducateur retraité et Président de l'Association Handicap Services ALISTER.

2. Référence au Projet de santé de la CPTS

Action 1 : guide de l'accompagnement des personnes en situation de handicap avec 2 volets :

- accompagner des personnes en situation de handicap au cours de leur parcours hospitalier public et privé,
- faciliter l'accès aux soins des personnes handicapées pour des consultations de second recours (dentaire, gynéco, ...).

Action 2 : mise en œuvre du parcours "Plaies chroniques".

Action 3 : mise en œuvre du programme ICOPE :

- réalisation d'une action de communication auprès du Grand Public et des professionnels de santé pour le repérage et la prévention primaire de la perte d'autonomie selon le programme ICOPE de l'OMS.

Action 4 : accès aux soins des personnes en situation de handicap :

- accès aux soins,
- soins à domicile, rééducation à domicile,
- Handifaction.

3. Objectifs de la commission

- Guide de l'accompagnement des personnes en situation de handicap (2 volets : parcours hospitalier et consultations spécialisées en ambulatoire),
- au moins une prise en charge réalisée selon le parcours plaies chroniques et procédure d'adressage,
- plan de communication et support.

4. Composition des groupes de travail

GRUPE 1 - guide de l'accompagnement des personnes en situation de handicap :

- 1 correspondante d'établissements sanitaires et médicosociaux à la DT du Haut-Rhin de l'ARS Grand Est,
- 1 chef de service médicosocial de la DT du Haut-Rhin service autonomie de l'ARS Grand Est,
- 1 responsable du groupe, cadre retraité de Papillons Blancs représentant l'APAJH,
- 1 responsable du pôle soins, qualité et recherche de l'Hôpital de Pfaffstätt,
- 1 directeur général de l'association Handicap Services ALISTER,
- 1 responsable administrative du CES de la CPAM du Haut-Rhin,
- 1 président de l'association Handicap Services ALISTER,
- 1 maître de conférences à l'Université de Strasbourg,
- 1 médecin chef de service MPR du GHRMSA,
- 1 représentante des usagers du GHRMSA,
- 1 chef de service du SAVS SINCLAIR,
- 1 médecin généraliste libérale,
- 1 orthophoniste libérale.

GROUPE 2 - mise en œuvre du parcours "Plaies chroniques" :

- 2 responsables du groupe : 1 infirmière libérale et 1 médecin généraliste remplaçant,
- 1 médecin généraliste, coordinatrice de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 président de l'association Handicap Services ALISTER,
- 1 médecin gériatre du GHRMSA,
- 1 médecin généraliste libéral,
- 6 infirmiers libéraux.

GROUPE 3 - mise en œuvre du programme ICOPE :

- 1 responsable du groupe, médecin généraliste libéral, président de SOS médecin et de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 président du CA de la Mutualité Française Alsace et de l'EHPAD « Le Village » de Richwiller,
- 1 médecin généraliste, coordinatrice de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 chargée de développement services de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 conseiller municipal délégué à la santé de la ville de Mulhouse,
- 1 président de l'association Handicap Services ALISTER,
- 1 trésorier de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 chargée de projets de la MAIA de Mulhouse,
- 1 directrice du pôle de gériatrie du GHRMSA,
- 1 chef de service gériatre du GHRMSA,
- 1 diététicienne nutritionniste libérale,
- 1 masseur-kinésithérapeute libéral,
- 2 infirmiers en pratique avancée,
- 1 médecin et représentant M2A,
- 1 chirurgien-dentiste libéral,
- 2 pharmaciennes libérales,
- 1 pharmacien adjoint,
- 1 infirmier libéral.

GROUPE 4 - accès aux soins des personnes en situation de handicap :

- 1 responsable du groupe, président de l'association Handicap Services ALISTER,
- 1 directrice adjointe des soins de l'association Handicap Services ALISTER,
- 1 directrice qualité parcours de l'association Handicap Services ALISTER,
- 1 conseiller municipal délégué à la santé de la ville de Mulhouse,
- 1 directeur général de l'association Handicap Services ALISTER,
- 1 chef de service au centre de rééducation de Mulhouse,
- 1 cadre retraité de Papillons Blancs représentant l'APAJH,
- 1 médecin chef de service MPR du GHRMSA,
- 1 masseur-kinésithérapeute libéral,
- 1 chirurgien-dentiste libéral,
- 1 directrice de la MAIA,
- 1 infirmier libéral.

5. Dates des réunions du groupe

Première réunion plénière de la commission (groupe 1 à 4) le 28 avril de 20h00 à 22h00.

GROUPE 1 :

- le 30/05 de 20h00 à 22h00,
- le 27/06 de 19h00 à 21h00,
- le 05/09 de 19h00 à 21h00,
- le 28/09 de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 21h00,
- le 03/11 de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 21h00.

GROUPE 2 :

- le 30/03 de 20h30 à 22h00,
- le 01/06 de 20h30 à 22h00,
- le 28/06 de 20h00 à 22h00,
- le 14/09 de 19h30 à 21h30,
- le 22/09 de 20h00 à 22h00,
- le 28/09 de 20h00 à 23h00,
- le 04/10 de 20h00 à 23h00,
- le 13/10 de 20h00 à 22h00,
- le 27/10 de 20h00 à 22h30,
- le 09/11 de 20h00 à 22h00,
- le 16/11 de 20h00 à 23h30 (*soirée de présentation du groupe Plaies'Mobiles*).

GROUPE 3 :

- le 22/06 de 20h00 à 22h00,
- le 29/08 de 20h00 à 22h00,
- le 10/10 de 20h00 à 22h00,
- le 20/10 de 17h00 à 22h45 (*soirée de présentation du projet ICOPE*).

GROUPE 4 :

- le 05/10 de 19h30 à 21h30.

6. Rapport d'activité

GUIDE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le groupe n°1 de la commission Perte d'Autonomie a conçu un guide d'accès aux soins destiné au patient aidé/en situation de handicap, à son aidant, ainsi qu'aux professionnels de santé qui vont les accueillir. Il s'agit de bien préparer l'accueil pour que le professionnel de santé puisse connaître à l'avance les particularités à prendre en compte et préparer les adaptations nécessaires à un bon accueil et une prise en soins adaptée. Ce guide s'adresse :

- à l'aidant qui connaît bien la personne aidée et détient les informations de santé
- au patient accompagné qui a besoin d'être rassuré et comprendre la situation
- au professionnel de santé qui va adapter l'accueil du patient et la prise en soins.

Les deux volets (parcours hospitalier public et privé, consultations de second recours (dentaire, gynéco, ...) ont été travaillés par le groupe après avoir effectué une recherche bibliographique d'expérience étrangères et françaises, s'être rendu au colloque HANDISCO du 22 septembre 2022 à Toulouse, avoir visité le service Handiconsult 74 à l'hôpital Annecy-Genoivois, rencontrer les directions du GHRMSA, de la fondation du Diaconat, du CH de Pfastatt et de Alister Handicap Services.

Le guide est présent en annexe.

Il va être diffusé largement via le site web de la CPTS, la lettre d'information...

MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS "PLAIES CHRONIQUES"

Le groupe de travail n°2 (« plaies chroniques ») s'est réuni à plusieurs reprises en 2022 pour définir un parcours plaies complexes et/ou chroniques et constituer une équipe de recours formée à la prise en charge des plaies complexes. Le Dr Yann GROG, chef du Service de Gériatrie de Mulhouse – GHRMSA, responsable de la consultation « Plaies et cicatrisation » au GHRMSA, Trésorier de la Société Française de l'Escarre, a assuré la formation de cette équipe.

D'après une étude de mars 2014 « plaies chroniques en France : prévalence, caractéristiques et évolution, améliorer l'organisation de la prise en charge en sortie d'hospitalisation » et les statistiques 2016 de la SFFPC, il y aurait entre 5 et 8000 porteurs de plaies chroniques dans la M2A.

La prise en charge des plaies chroniques actuellement soulève différentes difficultés :

- **Pour les patients :**
 - a. douleurs, impotence fonctionnelle, complications infectieuses...,
 - b. contraintes liées aux passages infirmiers, aux examens, aux consultations,
 - c. sentiment d'impuissance, passivité dans les soins,
 - d. coût financier et social,
 - e. problème tabou et chronique, conduisant à un isolement social et affectif.
- **Pour tous les professionnels :**
 - a. formation initiale : superficielle voire inexistante, théorico-livresque,
 - b. formation continue : offre rare, pas toujours indépendante, pas toujours pratique,
 - c. méconnaissance des dispositifs médicaux (DM), de leurs critères de choix et de leurs modalités d'emploi,
 - d. évolution très rapide de l'offre de DM, marketing pas toujours honnête.
- **Pour les médecins :**
 - a. beaucoup de temps pour ouvrir un pansement sans forcément mieux savoir ensuite comment agir efficacement,
 - b. pas de valorisation de la consultation.
- **Pour les IDE à domicile et les équipes des structures d'HMS :**
 - a. souvent désignés volontaires pour établir des protocoles sans davantage d'expertise que le prescripteur,
 - b. activités chronophages et peu valorisées,
 - c. activités frustrantes et peu valorisantes,
 - d. droit de prescription large mais pas exhaustif en matière de traitement des plaies,
 - e. flous juridiques autour des gestes autorisés ou non.

- **Pour la Consultation Plaies et Cicatrisation du GHRMSA :**
 - a. augmentation fulgurante du nombre de demandes de prise en charge,
 - b. demandes trop rarement bien rédigées et permettant de statuer rapidement sur les suites à donner,
 - c. pas de moyen dédié (humains et matériels),
 - d. difficulté d'assurer en parallèle les nouvelles prises en charges et le suivi des patients déjà connus,
 - e. peu (ou pas) de structure de relai sur le terrain,
 - f. propositions de prise en charge pas toujours suivies d'effet à la sortie.

- **Pour la CPAM :**
 - a. le coût de chaque prise en charge est estimé à 10000€ environ (coût des pansements, indemnités journalières, transport, ...).

La CPTS Mulhouse Agglomération, pour venir en appui dans ce domaine aux différents professionnels, a constitué l'équipe « Plaies'Mobiles » :



L'équipe Plaies'Mobiles de gauche à droite : Nathalie HECK, Kristy BUNWAREE, Dr Yann GROC, Fanny ROTTNER, Ashkbous SHARIFI TAFRESHI, Myriam BOUCKECHEM, Marion DISSLER, Dr Bastien EHRET (absente sur la photo : Léontine KOUOH).

Cette équipe, constituée de 7 infirmiers formés à la prise en charge des plaies complexes intervient à la demande :

- des infirmiers libéraux,
- des médecins généralistes,
- des médecins ou infirmiers coordinateur en EHPAD et de l'équipe de l'HAD Sud Alsace.

Si nécessaire, cette équipe peut faire appel à un réseau de médecins généralistes et spécialistes de second recours dont le Dr Yann GROC du GHRMSA, expert plaie chronique.

Pour solliciter un avis sur une plaie complexe, le professionnel de santé fait une demande dans le logiciel entr'Actes (logiciel gratuit pour les professionnels de santé intervenant sur le territoire de la CPTS Mulhouse Agglomération) en sollicitant comme intervenant « équipe plaies complexes » et en faisant une demande « d'avis plaie chronique et/ou complexe ».

Pour ceux qui ne disposent pas encore d'Entr'actes, il est possible de contacter le secrétariat de la CPTS Mulhouse Agglomération au 09 52 92 22 39 (de 09h00 à 16h30 du lundi au vendredi) qui effectue alors la demande sur entr'Actes.

L'équipe Plaies'Mobiles s'engage à accuser réception dans les 3 jours ouvrés et à transmettre le formulaire de demande d'avis plaies complexes et/ou chroniques. Ce formulaire doit être renvoyé renseigné, par mail sécurisé à plaies.cptsma@grand-est.mssante.fr.



Dès réception du formulaire, l'équipe Plaies'Mobiles s'engage à répondre dans les 7 jours ouvrés en proposant un avis, une visite à domicile ou une téléconsultation. Un compte-rendu est adressé par mail sécurisé dans les 2 jours ouvrables après l'intervention de l'équipe, quelle que soit la forme de l'intervention. L'intervention de l'équipe s'arrête après ce compte rendu, sauf si le professionnel de santé la sollicite à nouveau pour réévaluation.

Important : l'équipe Plaies'Mobiles ne remplace pas l'équipe de soin habituelle du patient mais lui apporte un avis, à sa demande. L'équipe n'intervient pas en urgence (cf. délais indiqués).

L'équipe Plaies'Mobiles a présenté ses missions à plus de 80 professionnels de santé lors d'une soirée le 16 novembre.













L'équipe a inclus son premier patient en décembre 2022 : se trouve en annexe le dossier anonymisé concernant ce patient ainsi que le formulaire vierge.

 [Nouveau déclenchement](#) entrActes 

DEMANDEUR	PATIENT	MOTIF	DESTINATAIRE
PLATEFORME ENTRACTES MONTFORT Denise 06 72 74 44 11 Infirmier(e) #23512443	[REDACTED] 91 ans [REDACTED] 68100 Mulhouse	. Cabinet, Avis plaie chronique et/ou complexe [délai : 14 jour(s)] Délai de réponse : 10 minutes	Equipe plaies complexes SHARIFI TAFRESHI ASHKBOUS 03 89 54 38 50 <small>Cliquez ici pour voir les ressources déclenchées</small>

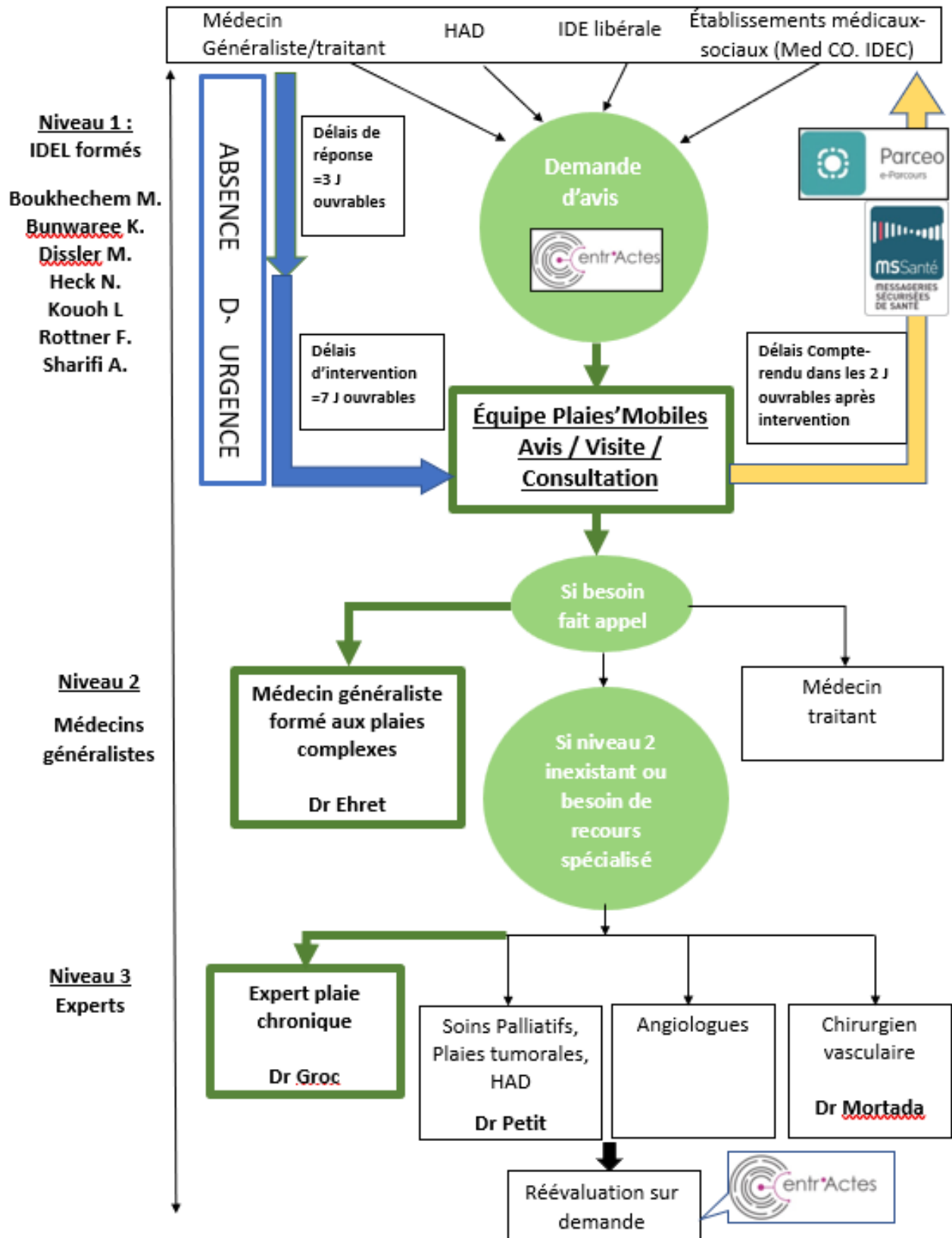
HORODATAGE

-  15/12/22 14:19 1er passage
-  15/12/22 14:19 démarrée par SHARIFI TAFRESHI ASHKBOUS
-  15/12/22 14:18 (SHARIFI TAFRESHI ASHKBOUS - Infirmier(e)) : Votre prise en charge est validée par SHARIFI TAFRESHI ASHKBOUS (Infirmier(e)). Lieu du rdv : 13 Rue du Hohneck - Mulhouse. Entre le 20/12/2022 12:00:00 et le 15/12/2022 15:17:00. Coordonnées du professionnel de santé : 03.89.54.38.50.
-  15/12/22 14:17 acceptation par SHARIFI TAFRESHI ASHKBOUS



FILIERE PLAIES COMPLEXES ET/OU CHRONIQUES

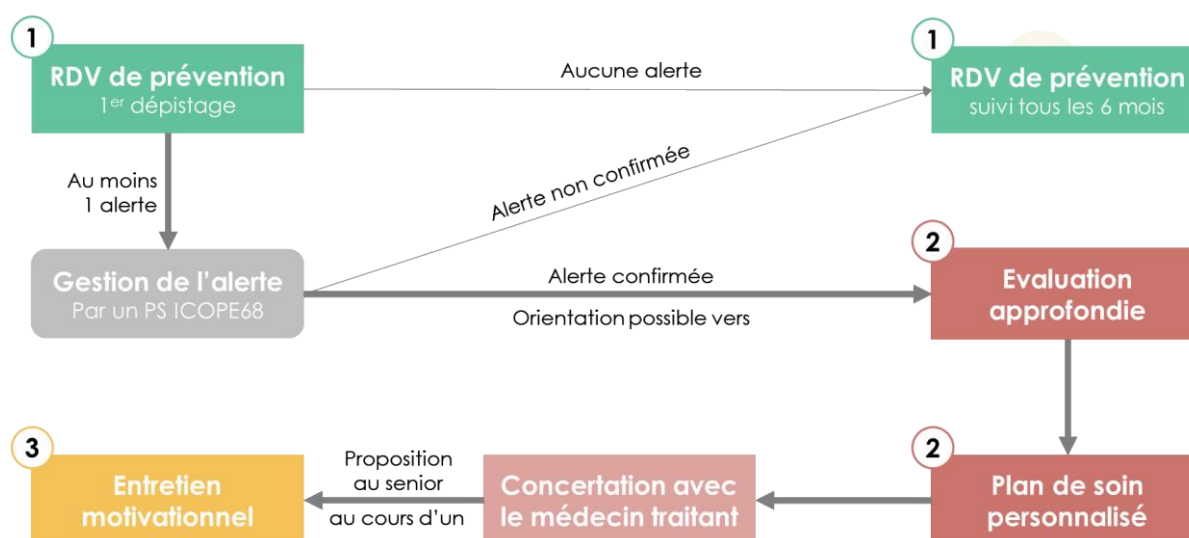


MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION DE COMMUNICATION AUPRES DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS DE SANTE POUR LE REPERAGE ET LA PREVENTION PRIMAIRE DE LA PERTE D'AUTONOMIE SELON LE PROGRAMME ICOPE DE L'OMS

❖ Le programme ICOPE

ICOPE (Integrated Care for Older PEople ou Soins Intégrés pour les Personnes Âgées) est un programme développé par l'OMS et repris dans le contexte français au sein de la stratégie "Vieillir en Bonne Santé". Son objectif est de détecter précocement le déclin de certaines capacités (mémoire, mobilité, vision, audition, humeur, nutrition) chez les personnes de plus de 60 ans autonomes, afin de proposer une prise en charge adaptée. Le dépistage, très simple, rapide et gratuit, est réalisé à partir d'une application.

Le senior peut se tester en autonomie ou choisir de se faire accompagner par un proche, un personnel d'une structure ou d'un établissement ou encore par un professionnel de santé.



Si le dépistage génère une alerte, celle-ci est vérifiée par un infirmier télé-suiveur (Ashkbous SHARIFI TRAFRESHI). Si l'alerte est confirmée, le sénior est orienté vers un professionnel de santé formé pour une évaluation approfondie. Celle-ci donne lieu à un plan de soin personnalisé en accord avec le médecin traitant et présenté au sénior lors d'un entretien motivationnel.

❖ La CPTS de Mulhouse participe à l'expérimentation nationale du programme ICOPE

Après le choix du programme ICOPE en novembre 2021 comme outil de repérage de la perte d'autonomie, la CPTS de Mulhouse Agglomération a participé, en collaboration avec la CPTS Colmar Agglo, à l'appel à projet national pour mettre en œuvre ce programme et bénéficier des financements dérogatoires article 51 de la LFSS.

Comme 12 autres équipes de France métropolitaine et de la Réunion, l'équipe CPTS Colmar Agglo et CPTS Mulhouse Agglomération a été retenue pour participer à l'expérimentation entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2024. Une enveloppe a été allouée permettant le financement des professionnels de santé réalisant les tests et la gestion de projet.

Afin de permettre la mise en œuvre opérationnelle de ce projet, une association loi 1908 dénommée « Collectif CPTS 68 » a été créée.

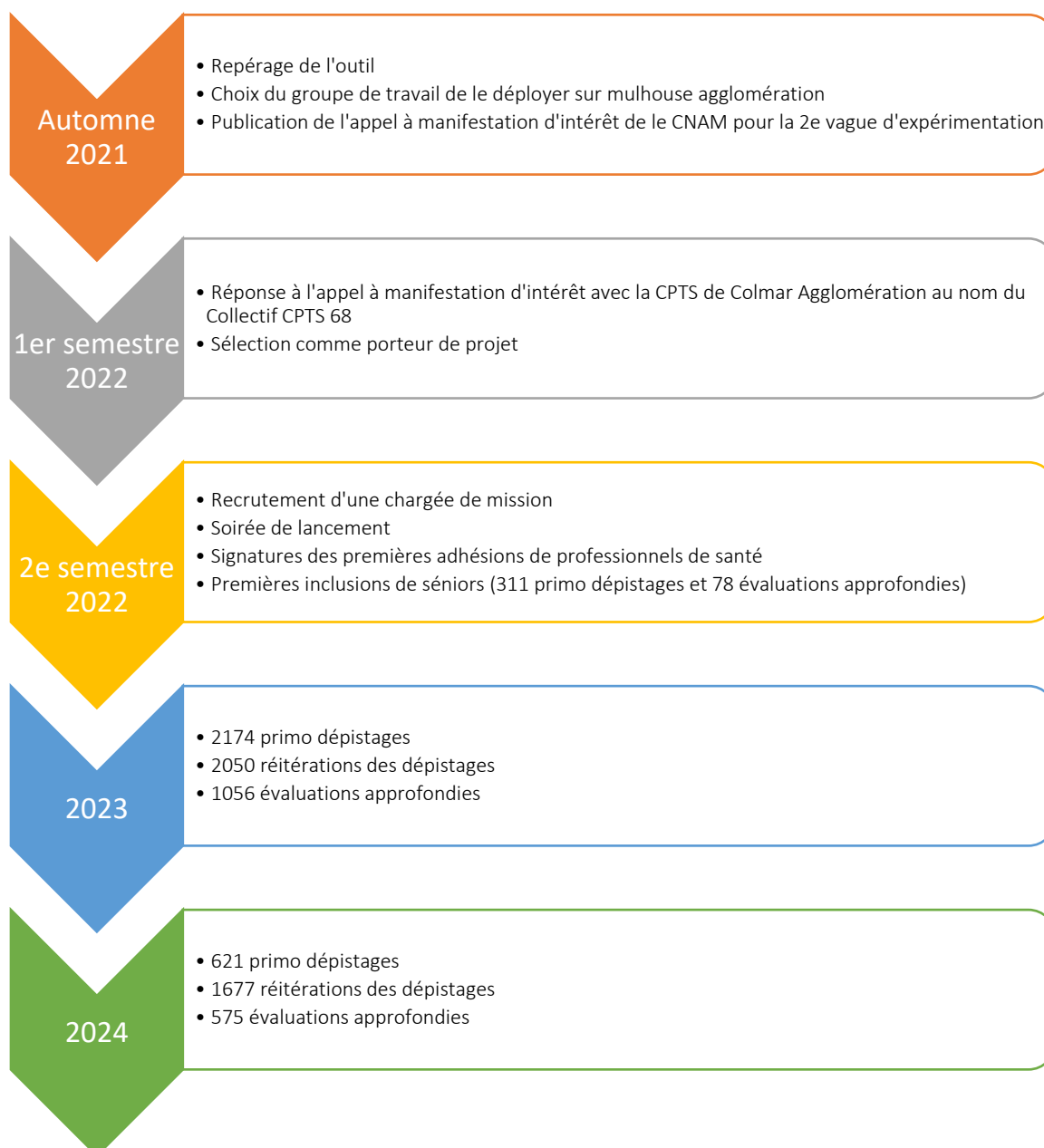
Son Assemblée Générale constitutive du 10 juin, regroupant toutes les CPTS du Haut-Rhin (4 à ce jour) a permis d'adopter les statuts et d'élire son Bureau : Dr DANNER (Colmar Agglo) Président, Dr RUETSCH (Rhin-Brisach) Secrétaire, Dr RESSEL (Mulhouse-Agglomération) Trésorier. Une nouvelle assemblée générale s'est tenue le 06 octobre.

Le programme ICOPE, actuellement seul projet en cours du Collectif CPTS 68, est géré par un comité de pilotage spécifique ne regroupant que les CPTS de Colmar et de Mulhouse.

Le comité de pilotage du projet ICOPE 68 s'est réuni le 12 juillet et le 13 septembre.

À noter que chacune des CPTS (Colmar et Mulhouse) dispose d'un comité interne de pilotage ICOPE dans son territoire.

❖ Chronologie du projet



Une chargée de mission dédiée au projet, Irène BRONNENKANT, a pris ses fonctions le 17 octobre 2022, elle travaille pour les CPTS de Mulhouse et Colmar.

En ce qui concerne la CPTS Mulhouse Agglomération, le choix des outils numériques s'est porté sur l'outil ICOPE du CHU de Toulouse pour les dépistages, l'outil de coordination régional du GRADeS Grand Est PARCEO pour les évaluations approfondies et Entr'Actes pour les attributions de dossiers.

Les conventions de financement (CNAM) et de partenariat (CHU Toulouse pour outil ICOPE) ont été signées le 04 novembre 2022 par toutes les parties.

Les premiers crédits ont été versés le 30 novembre 2022.

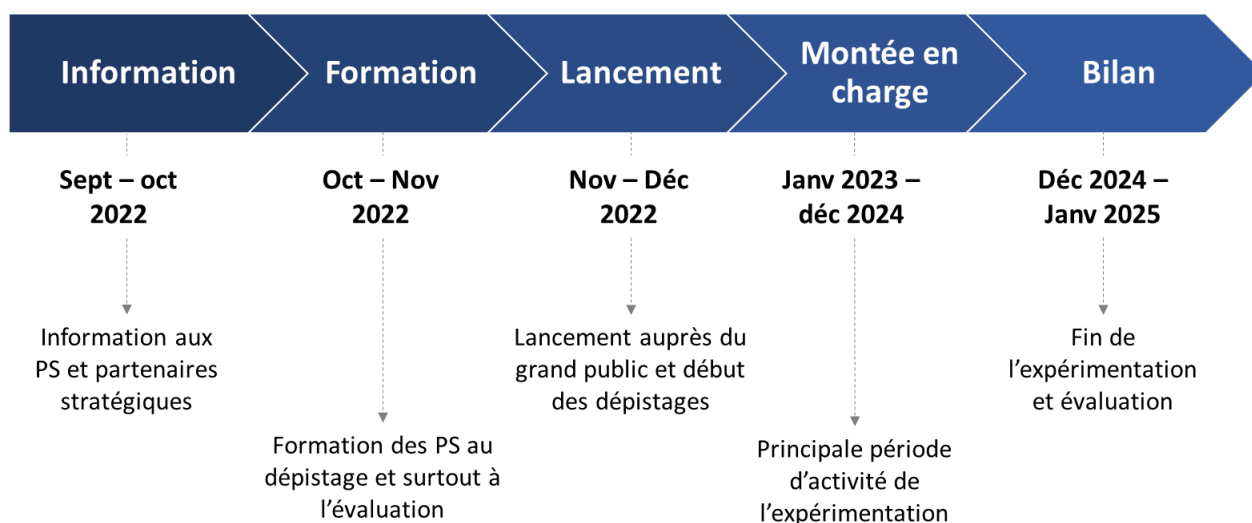
❖ *Le plan de communication et sa mise en œuvre*

Pour le Collectif CPTS 68, des logos et une charte graphique commune (grand public et professionnels) ont été créés, ainsi qu'un site internet à destination du grand public (chef de projet CPTS Colmar).

Un plan de communication a été établi et est présent en annexe.

La communication s'articule autour de trois cibles principales :

- les seniors de plus de 60 ans ainsi que leurs proches,
- les « intermédiaires » : associations de seniors, associations de quartier, structures d'accueil (résidence autonomie...), structures d'aide et d'accompagnement (CARSAT...),
- les collectivités : mairies, organisation type la Clé des Aînés, démarches VADA (Ville Amie des Aînés).



Pour chaque cible ont été défini les objectifs, les messages et les actions concrètes.

En ce qui concerne les professionnels de santé :

- en octobre 2022, la CPTS a créé et imprimé des documents de communication à destination des professionnels de santé,
- des pages dédiées à ICOPE sont présentes sur le site de la CPTS depuis début novembre 2022,

- plusieurs mails d'information et de post sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn) ont été réalisés en octobre 2022, l'information étant relayée par les URPS Médecins Libéraux, Kinésithérapeutes, Pharmaciens et Infirmiers,
- la soirée d'information du projet a eu lieu le 20 octobre 2022 (40 PS présents) à la Maison de la Région à Mulhouse,
- 2 sessions d'information à l'étape 2 ont eu lieu le 22 et 30 novembre 2022 (14 professionnels de santé),
- un courrier d'information papier aux médecins traitants leur sera adressé en janvier 2023.

Pour le lancement et déploiement auprès du grand public :

- en octobre 2022, la CPTS a créé et imprimé des documents de communication à destination du grand public,
- le site-vitrine "Icope 68" est disponible depuis septembre 2022 (réalisation : CPTS Colmar Agglo),
- la soirée d'information du projet a eu lieu le 20 octobre 2022 (45 partenaires présents) à la Maison de la Région à Mulhouse,
- Un dossier de presse présentant le programme ICOPE a été adressé à la presse écrite et audiovisuelle régionale, une conférence de presse avec démonstration de l'outil s'est déroulée au GHRMSA le 16 novembre 2022 et a donné lieu à un article d'une page dans les DNA/Alsace le 22 novembre 2022.





Depuis le lancement, un recrutement actif de partenaires et d'expérimentateurs a commencé. Il s'est appuyé sur des rencontres, des échanges verbaux, des mails et des sessions d'information.

Les partenaires et le grand public se sont vu présenter ICOPE :

- lors de réunions à la Clés des aînés dans le cadre du programme « Bien vivre et bien vieillir à Mulhouse » le 17 octobre 2022,
- au forum des aidants, par la tenue d'un stand et la distribution de brochures le 08 novembre 2022,
- lors d'une conférence aux résidents de la maison autonome Domitys Nouveau Bassin de Mulhouse le 15 novembre 2022,
- lors d'une formation le 05 décembre 2022 des agents d'accueil de la MMPA du GHRMSA pour accompagner les séniors ; une borne de test accompagnée de kakémonos a été mise en place,
- lors de la mise à disposition d'une borne de test à la Pharmacie Kibler (rue de Sausheim à Mulhouse) du 16 novembre 2022 au 02 décembre 2022,
- lors d'une réunion d'information des aînés de Bollwiller (Ville amie des aînées) le 02 décembre 2022 et de deux sessions de tests des habitants les 13 et 16 décembre 2022 avec mise à disposition d'une borne et animation par la CPTS,
- lors d'une présentation en réunion de l'instance participative Mulhouse aînés pour recruter des ambassadeurs ICOPE qui seront formés en 2023,
- lors d'une présentation en réunion du PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins) le 13 décembre 2022 à Mulhouse,
- lors de prises de contacts dans les hôpitaux de jour de gériatrie le 03 octobre 2022 pour ceux relevant du GHRMSA et le 26 octobre 2022 pour le CH de Pfastatt.

Par ailleurs, le programme ICOPE a été présenté dans le cadre du groupe Vieillesse et perte d'autonomie du Contrat Local de Santé Mulhouse : 2 fiches actions ont été rédigées afin d'intégrer ce programme dans le prochain Contrat Local de Santé de Mulhouse.

Plus de 60 ans : en huit minutes, un test pour bien vieillir

Les plus de 60 ans de l'agglo mulhousienne sont invités à participer au test Icope pour mesurer leurs capacités et corriger d'éventuelles fragilités naissantes. On compte sur leurs proches et les professionnels de santé pour les aider à se connecter sur l'application.

Voir, bouger, mémoriser, entendre, se nourrir, se sentir joyeux ou déprimé. Est-ce différent passé 60 ans ? Ces capacités essentielles se mesurent à présent sur une application, Icope (Integrated Care for Older people).

« Si tout est vert, tout est bon »

Le test Icope, qui se déploie dans l'agglo mulhousienne, est présenté comme simple et rapide. Il faut huit minutes, peut-être dix, pour le réaliser, précise la CPTS Mulhouse agglomération (communauté professionnelle territoriale de santé), structure chargée de la coordination des professionnels de santé. « C'est une action collective de prévention », estime le Dr Frédéric Tryniewski, médecin généraliste, président de SOS Médecins 68 et des CEGS de l'agglo. Il est certain que les enfants et les petits-enfants apporte-



Gérard, 75 ans, est venu des environs de Mulhouse avec son épouse Solange, 74 ans. Ils profitent de l'une des bornes mobiles installées pour le lancement d'Icope à la Maison médicale pour personnes âgées. Photos Olyane/Vicent VEGTILIN

ront leur aide à domicile aux seniors peu habiles avec le numérique. En dehors de la maison, les pharmaciens, infirmiers, kinés... se sont engagés à participer à ce programme. « Ils sont les premiers sur le terrain à voir les déséquilibres des personnes. Si au final, tout est vert, tout est bon. Si du rouge apparaît, les seniors seront contactés par un professionnel de santé pour des tests complémentaires. À partir de là, il y aura des précisions

sur leur médecin généraliste. » Gérard et Solange, âgés de 75 et 74 ans, sont de bons cobayes pour tester la première borne mobile installée sur le territoire, à la Maison médicale pour personnes âgées et amenée à tourner au sein du groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA). Le couple vit en autonomie près de Mulhouse. Il semble en bonne santé. « On est curieux de savoir quelles sont

nos capacités, ce qui inquiète le plus c'est la mémoire », note Gérard.

C'est lui le plus agile des deux avec le numérique. Il s'inscrit assez facilement sur l'application Icope Monitor et suit les instructions. Cela commence par la mémoire justement. « Quelle est la date d'aujourd'hui ? », demande la machine, qui lance une question optionnelle sur une possible perte de poids et de rappel. « Maintenant, ça commence », commente

Gérard. Il obtient et propose trois mots qu'il devra répéter par la suite. Gérard a choisi drapsu, fleur et porte. Les questions sur l'audition et la vue s'enchaînent avec des notes à donner jusqu'à 100. « Avez-vous l'impression que votre vue a baissé ? » Et l'humeur dans tout ça ? « Vous êtes-vous senti déprimé ou plein d'espoir ? »

L'exercice de la chaise haut la main

Suit le test du lever de chaise. Un infirmier présent donne le top départ et Gérard se lève et se rassied cinq fois de suite, les bras en croix sur la poitrine. Il réussit l'exercice

haut la main, sans être essouffé, sur un temps de onze secondes.

Solange, son épouse, réévaluera le test en 15 secondes, ce qui est aussi très correct selon les critères d'Icope. Si elle a plus de mal à s'identifier au départ sur l'application, elle voit ses résultats passer au vert à la fin du test : la vision, la mobilité, la mémoire, l'audition, la nutrition et l'humeur. Elle n'aura pas besoin d'être réévaluée dans ce cadre par un professionnel de santé formé pour une prise en charge adaptée individuelle ou collective. Il lui est conseillé, tout comme Gérard, de refaire le test tous les six mois.

Karlina DANTEL



Avec l'aide d'un infirmier, Gérard réussit haut la main l'exercice de la chaise. Il lui faut onze secondes pour se lever cinq fois en gardant les bras croisés sur la poitrine. Photo Olyane

Icope68, mode d'emploi



Quatre bornes mobiles circuleront à l'hôpital et dans les mairies ou les centres socio-culturels. Photos Olyane

- Icope pour Integrated Care for Older people (ci, français, Soins intégrés pour les personnes âgées. C'est un programme de prévention de la perte d'autonomie, développé par l'OMS (l'Organisation mondiale de la santé). Icope68 fait partie de la seconde vague d'implémentation dans une généralisation du test en France. Site précurseur sur deux années et demi, il concerne les habitants des 39 communes de l'agglomération mulhousienne de plus de 60 ans, seniors autonomes vivant à domicile ou en résidence.
- La CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) de Mulhouse Agglomération est une association initiée par les professionnels de santé libéraux en 2020. Financée par l'Assurance maladie, elle agit au service de la coordination des soins et a été sélectionnée par la DGOS (Direction générale de l'offre de soins) pour déployer Icope sur son territoire. Icope sera ainsi développé par la CPTS de Colmar aggl.
- Les capacités testées : la vision, la mobilité, la mémoire, l'audition, la nutrition, l'humeur.
- Le test est gratuit. Il peut se faire seul, avec un proche ou un professionnel de santé (avec son infirmier ou son pharmacien par exemple) ou se connecter sur l'application Icope Monitor sur un téléphone ou une tablette, ou sur www.icodebot.botdesip.fr.net à partir d'un ordinateur. Quatre bornes mobiles vont circuler au sein du groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA), dans les mairies ou les centres socio-culturels qui en feront la demande. En fonction des résultats, une prise en charge personnalisée par un professionnel de santé formé spécifiquement sera proposée en lien avec le médecin traitant. Il est conseillé de refaire le test tous les six mois.
- Et après ? Les données sont collectées par la CPTS Mulhouse agglomération pour constituer une base de données territoriale. Elle permettra un suivi individualisé des seniors et de dresser des statistiques.

RE BENSCHIGNER - icode@cpts-mulhouse-agglo.fr - 04 52 92 32 30 - www.cpts-mulhouse-agglo.fr/icode

Déceler « les petites incapacités » avant qu'il ne soit trop tard

« 80 % des gens vieillissent normalement, ils vivent chez eux, à domicile, et sont en situation d'indépendance physique et psychique », estime le Dr Yves Passadori, le directeur médical du pôle de gériatrie du Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA). « Une petite partie de ces personnes est en situation de fragilité et donne des petits signes, présente des petites incapacités qui sont réversibles contre un vieillissement normal. »

Des exercices de mémoire, du pédalage

La marche ralentie, la mobilité difficile, ce sont une illustration typique. Soit à surveiller également « les petites pertes de mémoire, une baisse de poids qui n'est pas souhaitable, une humeur dépressive... c'est multimodal en réalité. Les personnes elles-mêmes peuvent s'en rendre compte, mais aussi les médecins et les familles ». Le Dr Passadori cite le cas d'une personne de 70 ans qui ne fait plus ses comptes, tâche qui est alors suppléée par les proches. « Mais quand on s'occupe d'une personne déjà en incapacité, c'est trop tard. »

Des solutions existent pour retarder les signes du vieillissement. « Pratiquement toutes les collectivités proposent des programmes d'activités physiques mais ils ne sont pas suffi-

samment utilisés par les bonnes personnes, celles qui en ont le plus besoin. Ici à l'hôpital, au Centre d'évaluation et de remise en forme des seniors (Cerf), on fait pédaler des gens de 75 ans sur 20 séances. Il faut que les personnes de 60 ans arrivent à intégrer que les incapacités liées au vieillissement ne sont pas inévitables. Elles peuvent très bien aller dans

des clubs du 3^e âge et faire des exercices de mémoire. Simplement, il faut se décider à le faire. »

La suite en hôpital de jour

Concernant le programme de prévention Icope qui est déployé sur le territoire de l'agglomération mulhousien-

ne (lire par ailleurs), le médecin précise que le pôle de gériatrie peut intervenir en recours des soins primaires de sport adaptés ou ateliers mémoire. Des soins spécialisés peuvent être proposés dans les hôpitaux de jour du GHRMSA, dans les établissements de Rixheim ou de Sierentz.

K.D.



Le Dr Frédéric Tryniewski, président de la CPTS Mulhouse agglomération qui veut faire connaître le programme de prévention Icope au grand public, et le Dr Yves Passadori, directeur médical du

ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La commission « Perte d'Autonomie » de la CPTS Mulhouse Agglomération en lien avec la commission "Prévention et santé" du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie d'Alsace (CDCA) souhaite favoriser l'expression des usagers vivants avec un handicap sur l'accès aux soins.

Deux territoires ont été retenus :

- le canton rural de Wissembourg,
- un milieu urbain, l'agglomération mulhousienne.

L'idée est de "donner de la voix aux sans voix".

Pour y parvenir, l'outil national "Handifaction" a été retenu.

Il s'agit de promouvoir cet outil et de former les usagers, les aidants, les professionnels de santé libéraux et ceux du secteur médico-social à cet usage.

Cet outil a pour but d'améliorer l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap sur la base d'une connaissance précise des difficultés existantes.



La CPTS Mulhouse Agglomération et la commission Perte d'Autonomie sont le relais de cette action sur le territoire de l'agglomération mulhousienne.

Une campagne de promotion du baromètre Handifaction a démarré au dernier trimestre 2022.

L'objectif est d'inclure au 1er semestre 2023 un maximum de personnes via le baromètre Handifaction.

L'efficacité de l'action de promotion de l'outil Handifaction sera évaluée en comparant le nombre de questionnaires remplis au 1er semestre 2023 par rapport au 1er semestre 2022.

Par ailleurs, un dispositif appelé "Handi Santé" est en préparation. Ce projet porté par Handicap Services Alister et différents partenaires publics et libéraux associe un dispositif de type "Handi Consult", un centre de santé pluridisciplinaire et une offre de rééducation adaptée aux personnes lourdement dépendantes.

7. *Éléments contractuels et indicateurs*

Missions	Intitulé de l'action	Montant annuel alloué	Indicateur proposé
Parcours pluriprofessionnels	Guide de l'accompagnement des personnes en situation de handicap avec 2 volets : - Accompagner des personnes en situation de handicap au cours de leur parcours hospitalier public et privé - Faciliter l'accès aux soins des personnes handicapées pour des consultations de second recours (dentaire, gynéco, ...)	10 000	Guide de l'accompagnement des personnes en situation de handicap (2 volets : parcours hospitalier et consultations spécialisées en ambulatoire)
Parcours pluriprofessionnels	Mise en œuvre du parcours "Plaies chroniques"	10 000	Au moins une prise en charge réalisée selon le parcours plaies chroniques et procédure d'adressage
Prévention	Réalisation d'une action de communication auprès du Gd Public et des professionnels de santé pour le repérage et la prévention primaire de la perte d'autonomie selon le programme ICOPE de l'OMS	4 000	Plan de communication et support

8. *Éléments permettant d'apprécier l'atteinte des objectifs*

Indicateur proposé	Degré d'atteinte
Guide de l'accompagnement des personnes en situation de handicap (2 volets : parcours hospitalier et consultations spécialisées en ambulatoire)	Réalisé
Au moins une prise en charge réalisée selon le parcours plaies chroniques et procédure d'adressage	Réalisé
Plan de communication et support	Réalisé